



**Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire de l'ARBR
EXERCICE2023-2024
Samedi 16 novembre 2024 à 11h30, salle Saint René**

1 - Modalités de convocation de l'AG

Les adhérents de l'ARBR ont été informés de la date de l'Assemblée Générale par le « Journal de l'ARBR » distribué et/ou adressé par mail le 31/10/2024, puis convoqués par mail le 31/10/2024.

L'Assemblée générale est également ouverte aux habitants du Bois Raguenet non adhérents, sans droit de vote.

2 - Documents soumis au vote des membres : (en annexe du PV)

- Rapport moral
- Rapport d'activité 2023-2024
- Orientations 2024-2025
- Rapport financier 2023-2024 et Prévisionnel 2024-2025
- Renouvellement du CA

3 - Déroulement de l'AG

Début de l'AG à 11h30 salle St René, en présence de 45 personnes. Le Président commence par le rapport moral, rappelant la stabilité et l'efficacité de l'administration du CA, avec l'aide de la permanente, mais toujours la nécessité et la difficulté de recruter de nouveaux bénévoles. Il remercie plus particulièrement deux bénévoles qui ont relancé des animations pour les aînés du quartier.

La saison d'activité 2023-2024 est globalement satisfaisante, retrouvant enfin un niveau d'avant Covid avec même un nombre d'adhésions et de participations aux activités légèrement supérieur à 2019-2020.

Les manifestations habituelles de l'ARBR et les nouvelles qui ont pu être proposées ont eu du succès et pour la première fois l'ARBR a exposé hors les murs à la serre des Créateurs de la Gobinière, expérience renouvelée cette année.

Sur le plan financier, la hausse des recettes liée aux adhésions et inscriptions compense en grande partie l'impact sur le compte de Charges des augmentations salariales imposées par la Convention Collective de l'Animation à laquelle adhère l'ARBR. Le bilan 2023-2024 est positif pour la première fois depuis le bilan 2019-2020.

Pour la saison d'activité 2024/2025 Le programme des animations habituelles aura un fil rouge « EnChanteur » Musiques et Chansons rythmeront cette nouvelle saison parallèlement à un cycle de 5 Fresques « Climat ». Ce programme provoque des échanges enthousiastes avec l'Assemblée.

D. Girardet évoque ensuite avec satisfaction les collaborations mises en place avec les associations du Bois Raguenet, mais plus largement avec celles d'Orvault. Il évoque également les (nombreuses) sollicitations de la Mairie pour participer à l'animation de la ville et la difficulté d'y répondre toujours positivement, l'ARBR étant limitée par la disponibilité des bénévoles déjà très impliqués, et les statuts de notre association.

MH. Mauboussin, vice-présidente informe l'assemblée que le dossier demande de subvention municipale a été complété d'une partie Eco-responsabilité ; elle en détaille les 7 piliers tout en faisant un premier autodiagnostic (satisfaisant) de l'ARBR, qui reste à formaliser. A ce titre, une nouvelle bénévole intégrera le prochain CA et sera la Référente pour ce dossier. La démarche sera intégrée au Document Unique de l'ARBR.

Sur le plan financier, à l'issue des inscriptions de cette année et au vu des hausses salariales prévisibles, nous constatons les mêmes tendances positives pour la saison 2024/25. Le Bilan comptable prévisionnel étant positif le montant de l'adhésion restera inchangé pour la prochaine saison.

4 - Mise au vote :

Rappel : aucun quorum n'est requis par les statuts pour la validité de l'AG ordinaire.

L'Assemblée approuve à l'unanimité le rapport moral, le rapport d'activités 2023-2024 et les orientations 2024-2025. Elle donne quitus au Bureau de l'ARBR pour le rapport financier 2023-2024 et approuve le budget prévisionnel présenté pour 2024-2025.

5 - Renouvellement du CA

Le CA 2023-2024 est globalement reconduit pour 2024-2025, **le bureau sera élu lors du prochain CA du 4 Décembre 2024.**

Un membre du CA ne se représente pas : Annie BORET. D Girardet tient à la remercier pour les nombreuses années passées au sein du CA, notamment en charge de la distribution du journal et des achats. Elle reste toujours référente de l'activité encadrement.

Une adhérente rejoint le CA : Catherine GUISNEL, qui sera référente éco-responsabilité
Nous lui souhaitons la Bienvenue.

6 - Questions de l'Assemblée

Un participant prend la parole pour remercier chaleureusement l'équipe de l'ARBR de son dynamisme et son implication. Il relaie la demande d'adhérents pour le paiement des inscriptions par un autre moyen que les chèques : Helloasso, terminal bancaire ou virement.

Il est répondu que cela a déjà été étudié à plusieurs reprises, mais reste compliqué du fait du nombre d'adhérents, et de la multiplicité des créneaux proposés (si Helloasso), du manque de traçabilité des paiements par terminal bancaire, ou de la lourdeur des vérifications des virements.

L'ordre du jour étant épuisé, l'AG se termine à 13 h00, elle est suivie d'un moment convivial, réunissant la majorité des présents.

A Orvault le 19 novembre 2024
Didier GIRARDET

